



Championnat Départemental Individuel Jeunes

Dimanche 05 Avril au Golf de Villeray
Règlement 2015

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

OBJET :

Cette épreuve décerne le titre de champion départemental individuel jeune Filles et Garçons pour les catégories : Cadet, Minime, Benjamin, Moins de 13 ans (11 et 12 ans) et Moins de 11 ans.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre membres d'une Association Sportive localisée en Essonne à jour de cotisation départementale, de Ligue et Fédérale
- Etre licencié(e) FFG 2015
- Avoir son certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf enregistré à la ffgolf (sur Fléole) à la date de l'inscription,
- Avoir envoyé la fiche d'urgence médicale au Comité Départemental à la date d'inscription.

CATEGORIES D'AGE ET LIMITES D'INDEX

- Moins de 11 ans (10 ans et moins) : Nés le 01/01/2005 et après
 - pas de limite d'index, mais niveau drapeau jaune au moins, est souhaité.
- Moins de 13 ans (11 et 12 ans) : né en 2003 ou 2004
 - Limite d'index Filles : **46,4**
 - Limite d'index Garçons : **40,4**
- Benjamin (13 et 14 ans) : né en 2001 ou 2002
 - Limite d'index Filles : **40,4**
 - Limite d'index Garçons : **35,4**
- Minime (15 et 16 ans) : né en 1999 ou 2000
 - Limite d'index Filles : **35,4**
 - Limite d'index Garçons : **24,4**
- Cadet (16 et 17 ans) : né en 1998 ou 1997
 - Limite d'index Filles : **24,4**
 - Limite d'index Garçons : **18,4**

3 – ENGAGEMENTS

Les engagements s'effectueront, par les clubs, sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org/login.php>.

La date limite d'inscription est fixée au Mercredi 01 Avril 2015 minuit.

Le droit de compétition de 15€ par joueur sera à régler à l'ordre du Comité départemental de Golf de L'Essonne.



Comité Départemental de Golf de l'Essonne

Maison Départementale des Comités Sportifs, Boulevard Charles de Gaulle, 91540 Mennecy



La participation de vos joueurs et joueuses sera facturée aux Associations Sportives après chaque compétition.

Rappel : Tout joueur inscrit sera facturé.

4 - REGLEMENT - FORMULE DE JEU

La compétition se déroule sur 18 Trous en Stroke-Play, sauf pour les moins de 11 ans qui joueront sur 9 trous en Stroke play.

Une série fille et une série garçon par catégorie,

Marques de départ :

- Marques adaptées, en fonction du parcours proposé, pour les moins de 13ans (11 et 12 ans) et moins de 11 ans
- Marques Jaunes pour les Benjamins
- Marques Rouges pour les Benjamines.
- Marques Blanches pour les Garçons Minimes et Cadets.
- Marques Bleues pour les Filles Minimes et Cadettes

Les départs seront publiés sur le site du CD91 la veille (www.cd91.com).

6 - CLASSEMENT INDIVIDUEL :

Le classement individuel, par série et catégorie, sur chaque épreuve sera effectué en score stroke play brut. (En cas d'égalité, le départage se fera automatiquement par RMS).

7 - REMISE DES PRIX

Il sera offert :

- 1 Prix « Brut » par catégorie et par sexe (10 prix)

8 - COMPORTEMENT et CONSIGNES SUR LE TERRAIN :

Aucun cadet n'est autorisé.

L'utilisation d'un chariot électrique est également interdite.

Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc....

Il est également rappelé, qu'il est interdit de se servir de téléphone portable durant l'épreuve.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

9 - ACCOMPAGNATEURS :

Pendant tout le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

10 - COMITE DE L'EPREUVE :

Le Comité sera formé au moins par un représentant du Comité Départemental de Golf de l'Essonne, un représentant de la Commission Sportive du club recevant une épreuve et un arbitre.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.